

Francis Corblin
 Université Paris-Sorbonne
 Institut universitaire de France
 & Institut Jean Nicod (CNRS, ENS, EHESS)
Francis.Corblin@paris-sorbonne.fr
<http://fcorblin.free.fr/>

Université de Rouen
 29 novembre 2011

Peu et un peu. Sémantique des déterminants intensionnels

Introduction

Travail en cours. Projet D.E.I. Déterminants et inférences : <http://determinants.free.fr/>

Contraste mis en avant par Anscombe-Ducrot (AD) : *peu* Vs *un peu*

- Grossièrement :
- deux indicateurs d'une quantité faible
 - avec des propriétés argumentatives diamétralement opposées.
- Peu* argumente dans le même sens que \emptyset ou la négation.
Un peu argumente dans le même sens que l'affirmation.

Exemple :

(1) Peux-tu payer l'addition?

Après (1) : « J'ai peu d'argent. » et « Je n'ai pas d'argent. » argumentent dans le même sens: NON

Après (1) : « J'ai un peu d'argent. » et « J'ai de l'argent » argumentent dans le même sens: OUI

D'où un raisonnement du type suivant :

Les conditions de vérité de ces items sont identiques et ne laissent en rien prévoir les valeurs argumentatives.

Donc il faut inclure, dans la définition lexicale des items, un compartiment séparé, sans relation avec sa sémantique véri-conditionnelle, qui rend directement compte de ses valeurs argumentatives .

L'objectif de mon travail : étudier beaucoup plus en détail la sémantique de ce couple (et dans plusieurs langues) et voir si on peut se passer ou non des conclusions de AD.

But de l'exposé: comparer les évaluatifs français *peu/un peu*

A. Dégager de l'analyse critique de la littérature une proposition d'analyse.

B. Montrer que cette analyse permettant d'expliquer les principaux faits relevés par AD.

Je me concentre ici sur le volet A. Pour B, on pourra se reporter à :

De la sémantique à l'argumentation et retour

<http://determinants.free.fr/textesatelierjuin11/semantiquealargumeantion.pdf>

Plan :

1. Déterminants intensionnels, cardinaux, proportionnels? Partee (1989)
2. Comparatifs implicites. Corblin (2003)
3. Posé/présumé. Ducrot (1972)
4. Valeur argumentative. Anscombe et Ducrot (1983)
5. Une proposition d'analyse et son mode de validation.

1. Déterminants intensionnels, cardinaux, proportionnels? Partee (1989)

Ces deux mots fonctionnent (en particulier) comme déterminants du nom.

Il y a eu depuis les années 80 beaucoup de travaux sur la sémantique des déterminants, en particulier des travaux d'inspiration « algébrique », la théorie des quantificateurs généralisés (Barwise & Cooper 1981), et des travaux d'inspiration « discursive » (Kamp 1981).

Voir mon livre de 2002 pour une introduction à ces théories.

Ces déterminants (en particulier *peu* et *beaucoup*) posent de grandes difficultés à ces théories.

Théorie des quantificateurs généralisés:

D A B D exprime une relation quantitative entre les ensembles A et B.

Développement technique de la théorie d'Aristote.

Problème : *peu* est diversement accueilli dans ces théories.

Quantificateurs généralisés

- a. Pour certains il n'y a pas sa place. *Peu* n'exprime aucune relation constante entre deux ensembles. Il s'agit d'un déterminant « intensionnel ». Keenan & Faltz (1985).

Intensionnel : le fait que le déterminant soit pour vous applicable, s'agissant de deux ensembles A et B ne dépend pas de l'extension de ces ensembles.

Le fait que je trouve que j'ai peu d'argent ne dépend pas de l'argent que j'ai.

Ma propre définition de ce qu'est un déterminant intensionnel.

Deux locuteurs peuvent parfaitement partager toute les données quantitatives relatives à l'extension de A et de B, sans pour autant être d'accord que le déterminant s'applique.

- Il y a une dimension subjective dans l'usage de ces déterminants.

- soit il n'y a pas d'information quantitative du tout, soit elle est associée à un jugement

- b. Pour ceux qui cherchent à l'introduire dans la théorie, son insertion génère de grandes hésitations et incertitudes.

La plupart des propriétés que l'on peut assigner aux déterminants aboutissent pour *peu* à des points d'interrogation. Voir Barwise et Cooper (1981). Voir aussi Corblin et de Swart (2004).

Par exemple : monotonie, cardinal/proportionnel.

1.1. Partee (89). *Many quantifiers.*

Partee travaille sur *few/many* et donne des arguments à l'appui d'une ambiguïté.

Cardinale	Peu de A B	=	$ A \cap B < n$
Proportionnelle		=	$ A \cap B / A \leq k$

n et k étant vagues, cela peut paraître indistinguable, mais il y a des propriétés associées:

Les cardinaux sont symétriques :

Plusieurs A B implique Plusieurs B A

Les proportionnels ne le sont pas :

Un tiers des A B n'est pas équivalent à un tiers des B A

On trouve des cas clairs où la proportionnalité est non-pertinente :

(2) J'ai peu d'argent dans ma poche.

Pas une certaine proportion d'une somme d'argent.

Dans d'autres elle semble pertinente, comme en (3):

(3) Peu de mes élèves ont réussi, même pas un tiers.

Si la proportionnalité est pertinente, la symétrie n'est plus assurée:

(4) Peu de licenciés en droit sont avocats.

N'implique pas du tout :

(5) Peu d'avocats sont licenciés en droit.

D'où l'idée que *peu* et *beaucoup*

- ou bien sont ambigus (Partee)

- ou bien doivent ces irrégularités de comportement à leur nature intensionnelle...

NB: s'ils étaient ambigus, ils seraient les seul déterminants à avoir ces propriétés.

Un peu ? La comparaison est difficile car *un peu* sélectionne plutôt les termes de masse.

? Un peu d'étudiants un peu de monde

L'interprétation proportionnelle est considérablement moins accessible :

(6) J'ai un peu d'argent 30 euros
*50%

Mais il est difficile de conclure très nettement. Il se pourrait que la restriction à des massifs soit

déterminante pour rendre moins accessible l'interprétation proportionnelle.

La thèse de l'ambiguïté est donc plus un problème qu'une solution si on cherche un principe pour opposer les deux formes.

2 Corblin (2003). *La notion de comparatif implicite.*

Dans Corblin (2003), est utilisé le test des comparatifs implicites pour distinguer les deux.

Comparatif implicite :

Termes sélectionnant les modificateurs : *Comparé à, par rapport à, pour un*

Exemples : *peu, beaucoup*
grand, cher

Vs comparatif explicite : Plus x que _

Propriétés des comparatifs implicites:

1. Admettent les modifieurs : *Comparé à, par rapport à, pour un*
2. Employés seuls, évoquent comparaison à une norme subjective implicite.
3. Employés avec les modifieurs spécifiques, perdent cette association à une norme.
4. Employés avec les modifieurs spécifiques impliquent une différence nette entre les objets comparés.

Peu et *beaucoup* sont des comparatifs implicites, mais ce n'est (peut-être, cf. infra) pas le cas de *un peu*

(7) J'ai bu peu d'alcool, par rapport à toi

(8) J'ai bu un peu d'alcool, ? par rapport à toi.

Ma première idée était que cela mettait *peu* dans le même ensemble que les adjectifs gradables, et *un peu* dans le même ensemble que les déterminants vagues (*plusieurs*):

Peu	un peu
beaucoup	quelques
	plusieurs
grand	n au moins
cher	n au plus

comparatifs implicites *quantificateurs vagues.*

Retour sur « *un peu* ? par rapport à toi »

Un examen plus approfondi des jugements des locuteurs montre que :

- Si c'est moins naturel qu'avec *peu*, c'est tout de même acceptable dans beaucoup de cas.

- Néanmoins, l'interprétation est diamétralement opposée à celle de *peu*:

(9) J'ai bu un peu d'alcool par rapport à toi. = j'en ai bu plus (trop?)

(10) J'ai bu peu d'alcool par rapport à toi. = j'en ai bu moins.

Comment expliquer ces deux faits ?

un peu, si on force l'interprétation comparative en ajoutant par « rapport à x » est interprété comme un comparatif de supériorité : plus que x.

Dans l'analyse développée à partir de Corblin (2003) cela signifie que *un peu* est un comparatif de **supériorité** implicite:

un peu de x = une quantité de x **supérieure** à une norme

Le mécanisme général est que si on ajoute « par rapport à x », c'est la quantité pertinente pour x qui devient le point de comparaison.

La notion de comparatif implicite :

Test empirique : accepte « par rapport à y »

Analyse : affirme une supériorité/infériorité par rapport à une norme, qui est celle du locuteur

Pierre est grand = la taille de Pierre est supérieure à la norme de taille

Dans la construction « grand par rapport à y » c'est y qui fournit le point de comparaison, et la phrase ne dit plus rien par rapport à la norme.

Pierre est grand par rapport à Max:

= Pierre est (notablement) plus grand que Max.

N'implique pas que Pierre est grand, ni que Max est grand

Application à *un peu*.

Si *un peu* accepte « par rapport à » il doit être défini comme un comparatif implicite.

Si l'interprétation est « plus que », c'est un comparatif de supériorité, comme beaucoup.

un peu de X = quantité supérieure à une norme x.

J'ai un peu d'alcool dans le sang

J'ai plus d'alcool que la norme

J'ai plus d'alcool dans le sang que lui. (le rapport à la norme disparaît).

Le fait est que *un peu* fonctionne comme tous les comparatifs de **supériorité** implicites

« Par rapport à x » vient se substituer à « par rapport à la norme ».

Cela le rapproche de déterminants comme « des tonnes », « énormément », « beaucoup ».

(11) J'ai écrit des tonnes d'articles par rapport à toi.

(12) J'ai écrit beaucoup d'articles par rapport à toi.

Donc il se pourrait que *un peu* puisse être analysé comme un comparatif de supériorité.

Ce qui est un peu paradoxal...

Un peu = quantité petite, mais supérieure à une norme.

(13) J'ai un peu de cholestérol.

= quantité supérieure à zéro, mais néanmoins supérieure à une norme, à ce que cela devrait être.

Ou bien c'est zéro qui est la norme.

(14) J'ai un peu de mal = plus que je n'aurais cru, dû...

(15) Il y avait un peu de monde, quand même.

(16) Il y a un peu de vent, pour partir en mer.

(17) Mets-en un peu, quand même.

Observation : dans les analyses existantes (par exemple Ducrot), on utilise la notion de petite quantité sans la définir.

Hypothèse : « un peu » = Supérieur à *la norme basse* pour un ensemble ainsi défini.

Norme basse = Zéro ou une quantité *voisine*.

Norme basse : la quantité la plus faible dans un monde possible choisi comme norme par le locuteur.

(18) J'ai un peu de travail

beaucoup et *un peu*

Deux comparatifs implicites de supériorité.

beaucoup : Supériorité nette à une norme librement choisie.

un peu : Supériorité (et voisinage) relativement à une norme basse.

Cela explique les effets de litote.

J'ai un peu de travail pour *J'en ai beaucoup*

cf: la marguerite : *je t'aime* : *un peu, beaucoup*....

Ils s'opposent à *peu*:

peu : infériorité nette à une norme librement choisie.

peu et *beaucoup* ont la même norme

----- |----->
 peu beaucoup

Ils n'excluent aucune des deux bornes:

(18) J'ai peu d'argent sur moi, je n'ai même rien.

(19) J'ai beaucoup d'atouts, je les ai même tous.

Ils supposent une différence nette vis à vis de cette borne.

Un peu, en revanche est analysé comme comparatif de supériorité à la norme basse, et impliquant voisinage (et non différence nette).

Une différence capitale est qu'il y a une norme basse caractéristique, c'est-à-dire zéro.

Cela peut masquer le caractère « normatif » de *un peu* et conduire à le voir comme une simple indication de petite quantité.

3 Ducrot (1972) *Dire et ne pas dire. Posé/présumé*

Repris dans *Le dire et le dit* (1984)

Peut être identifié comme l'approche de Ducrot, distinguée de l'approche AD

PEU

a. Pierre a bu du vin

A. Pierre a bu peu de vin

A : Présuppose a et pose que la quantité déterminée par a est faible.

Peu de A B	=	présupposition	assertion
		$A \cap B \neq \emptyset$	$A \cap B$ est faible (cardinalité ou mesure)

UN PEU

B : Pierre a bu un peu de vin

Pose a , « en limitant cette affirmation à une quantité faible » (« délimitant la portée d'un jugement »).

Un peu de A B	=	présupposition	assertion
			$A \cap B \neq \emptyset$, pour $A \cap B$ faible

D répète plusieurs fois que *un peu* affirme l'existence d'une quantité, qui est faible, et que « un peu » n'affirme pas la faiblesse d'une quantité.

Exemple de D:

(20) Il a un peu d'argent. Il en a même beaucoup

(21) Il a peu d'argent. # Il en a même beaucoup

même « relie deux énoncés qui vont dans le même sens » « s'insèrent dans la même démonstration ».

NB : si on admet mon analyse les faits sont expliqués directement.

En (20), on aurait deux comparatifs de supériorité?

En (21) deux comparatifs de sens opposé.

Autres exemples de D

(22) Est-il vrai que Pierre a bu peu de vin ? pres. : il a bu du vin

(23) Est-il vrai que Pierre a bu un peu de vin ? pas de pres.

L'impératif

(24) Donne-moi peu d'eau pres : tu t'apprêtais à m'en donner

(25) Donne-moi un peu d'eau pas de pres.

Discussion :

D fait une différence entre :

- *peu* qui met au premier plan ("pose", pour D) la faiblesse de la quantité, et présupposerait l'existence de cette quantité
- *un peu* qui pose l'existence, la non-vacuité de l'intersection et serait seulement condamné à varier sur des quantités faibles; en gros un existentiel vague limité aux faibles quantités.

Questions : est-il vrai que *peu* présuppose l'existence?

Présupposition ou implicature ?

(26) Il reçoit peu d'étudiants, voire aucun.

(27) Pierre mangea peu, je dirais même qu'il ne mangea rien.

En fait l'existence de la quantité se comporterait plutôt comme une implicature scalaire que comme une présupposition .

Si on rejette une présupposition : la phrase n'a pas de valeur de vérité

Si on rejette une implicature scalaire : la phrase est trop faible

Exemple :

Pierre est intelligent implicature scalaire : intelligent > surdoué

Pierre n'est pas surdoué

Si vous rejetez l'implicature. Pour vous Pierre est surdoué. La phrase est trop faible.

Pierre a peu bu Implicature scalaire : peu > pas

Pierre a bu

Si vous rejetez l'implicature . Pour vous Pierre n'a pas bu. La phrase est trop faible.

Donc on semble avoir exactement le comportement d'une implicature scalaire.

Pas < peu

Dire *peu* possède l'implicature scalaire que *pas* ne s'applique pas. Comme pour les autres implicatures scalaires, *même* peut être utilisé.

(28) Il avait peu lu, il n'avait même rien lu.

Conclusion :

L'assertion d'existence de la quantité est un élément constitutif du sens de *un peu*.

(29) * Il a un peu bu, et même pas du tout.

C'est une implicature scalaire de *peu* (et non un présupposé comme le dit Ducrot.)

(30) Il a peu bu, et même pas du tout.

NB :

Peut-être y a-t-il des problèmes pour traiter l'existence comme un présupposé de *peu*, même dans la théorie de D.

Dans la théorie de D. cela impliquerait que ce n'est pas nul. Donc comment justifier que cela aille dans le même sens que \emptyset ?

Dans la théorie des GQ: Quid de la monotonie décroissante, si \emptyset est exclu?

Comment insérer l'assertion d'existence dans l'analyse de *un peu*?

- Soit un composant distinct: *un peu* comme quantification existentielle.

- Soit *un peu* comme comparatif de supériorité stricte ($>$ et non \geq) à la norme basse.

Cela suffit à prédire correctement tous les effets de litote :

J'ai peu d'amis pour je n'en ai pas

Peu signifie "inférieur à quelque chose" et éventuellement rien.

J'ai un peu d'argent pour j'en ai beaucoup

4 Anscombe et Ducrot (1983) : l'argumentation dans la langue.

Ici on entre dans une autre logique où les outils classiques de la sémantique ne sont plus utilisés et où on fait intervenir la dimension "argumentative", mais également où tout un ensemble de formes sont utilisées dans des argumentations complexes.

Le focus de AD dans ce texte est sur *presque*, *peu* est plutôt aux marges et *un peu* non considéré.

Ce qui est utilisé de *peu* est qu'il désigne une quantité "faible" et la question est : qu'est-ce qui peut "fournir argument en faveur de *peu*".

Thèse de AD : certaines expressions sont associées à des contraintes sur les types de conclusions en faveur desquelles on peut les utiliser, et ces contraintes ne peuvent pas se déduire de leur valeur informative.

(31) Peu d'automobilistes dépassent le 120 (presque 20%)

Pourquoi bizarre ? parce qu'on interprète la parenthèse comme « un argument autorisant l'appréciation de la principale » et que ce qu'on trouve dans la parenthèse ne peut pas remplir ce rôle.

<i>Peu</i>	<i>pas tout à fait</i>
	<i>pas plus de</i>
	<i>un peu moins de</i>
	<i>moins de</i>
	<i>guère plus de</i>
	<i>au plus</i>
	<i>à peine</i>
	<i>seulement</i>

Ces expressions peuvent s'utiliser pour renforcer la conclusion : faible quantité assertée par *peu*.

Exigent « mais » : *Presque Plus de, Un peu plus de, Pas moins de, Guère moins de, Au moins.*

Quelques questions :

A. Que dirait-on de *un peu* si on le réintroduisait dans ce paysage? Il est aussi associé par D à une quantité faible.

Le point intéressant est qu'il semble accepter toutes les expressions distinguées par AD p. 21, y compris celles qui ne sont pas très acceptables avec *peu* (a), mais aussi les autres (b):

	(a)	(b)
J'ai un peu d'argent,	presque 30 euros	pas tout à fait

pas moins de 30 euros	pas plus de
plus de
au moins, etc...	

Grossièrement, *un peu* semble admettre toutes les expressions qui ne fonctionnent pas bien avec *peu*. Cela serait compatible avec la thèse de AD:

- *peu* argumente dans le même sens que \emptyset . L'argument est renforcé par une série d'expressions S.

- *un peu* argumente dans le même sens que *pas \emptyset* . L'argument ne peut être renforcé que par une autre série d'expressions S'.

Mais le fait que *un peu* puisse être « supporté » par les mêmes expressions que *peu* entre mal dans ce cadre.

(32) Mon père me donnait peu d'argent de poche, moins de 100 F.

(33) Mon père me donnait un peu d'argent de poche, moins de 100 F.

NB : le point intéressant est ici que *mais* soit **possible** en (33), mais pas en (32). En revanche, AD ne notent que des *mais* nécessaires.

un peu = comparatif de supériorité. Il devrait avoir les mêmes propriétés que *beaucoup*.

(34) J'ai un peu d'argent, presque 100 €, plus de 100 €.

(35) J'ai beaucoup d'argent, presque 100 €, plus de 100 €

Il ne devrait autoriser les comparatifs d'infériorité que avec *mais*.

(36) J'ai beaucoup d'argent, mais moins de 100 €.

(37) J'ai un peu d'argent, mais moins de 100€.

Comment expliquer (33) ?

un peu compare à la norme basse et situe dans son voisinage. Il est possible de préciser cette valeur par un comparatif d'infériorité. Ce serait impossible pour *beaucoup* :

(38) Mon père me donnait beaucoup d'argent de poche, *moins de 100 F.

mais est obligatoire en (38), facultatif en (33).

Hypothèse à creuser :

les préférences de *peu* et *un peu* tiennent à leur nature comparative.

Tout un système d'explication en ce sens est amorcé dans Corblin (2011).

5 Martin (1969) . un peu /+négatif, peu /+positif

Combinaison avec les adjectifs.

(39) un peu bête peu intelligent.

(40) ?un peu intelligent ?peu bête

L'adjectif *peu* modifie un adjectif de sens positif:

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| . <i>peu aimable</i> | . <i>peu fortuné</i> |
| . <i>peu clair</i> | . <i>peu intelligent</i> |
| . <i>peu commode</i> | . <i>peu intéressant</i> |
| . <i>peu connu</i> | . <i>peu nombreux</i> |
| . <i>peu compréhensible</i> | . <i>peu philosophique</i> |
| . <i>peu digne</i> | . <i>peu prévoyant</i> |
| . <i>peu doué</i> | . <i>peu probable</i> |
| . <i>peu favorable</i> | . <i>peu scrupuleux, etc.</i> |

****il est peu bête, peu stupide, peu maladroit, peu triste...***

****c'est peu regrettable, sale, dégoûtant, défraîchi...***

Sur ce point, Il y a manifestement un phénomène particulièrement intéressant à étudier.
Pourquoi est-il compliqué?

Les adjectifs, eux-mêmes, sont des comparatifs implicites.

Hypothèse de travail: la clé du problème est dans l' « orientation » des comparatifs.

Peu (moins que la norme) intelligent (d'un degré d'intelligence supérieur à la norme)

? Un peu (plus que la norme basse) intelligent (d'un degré d'intelligence supérieur à la norme)

? Peu bête (moins que la norme) bête (d'un degré d'intelligence inférieur)

Un peu (plus que la norme basse) bête (d'un degré inférieur)

Simple piste de travail.

Conclusions provisoires.

Une sémantique plus élaborée pour *peu* et *un peu*.

- *Peu et beaucoup* sont des comparatifs implicites (comme *petit, grand...*) à une norme librement choisie. *peu* peut s'utiliser pour zéro (comme les comparatifs d'infériorité).
- *Un peu* est un existentiel, qui exprime la supériorité à la norme basse.

Des directions de recherche :

- approfondir la notion de norme, pièce cruciale de la sémantique de ces items.
- vérifier point par point si la sémantique proposée permet d'expliquer les données remarquables introduites notamment par Anscombe et Ducrot et Martin.
- poursuivre un travail interlangues sur l'expression de ces notions.

Références

- Anscombe, J.-C. et O. Ducrot. 1988. *L'argumentation dans la langue*. Pierre Mardaga, Bruxelles.
- Corblin, F. (2002) *Représentation du discours et sémantique formelle. Introduction et applications au français*, P.U.F., Collection Linguistique nouvelle.
- Corblin, F. & de Swart, H. eds. (2004) *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, Standord.
- Corblin, F. 2003. Sur la sémantique des évaluatifs. Ms. Université de Paris-Sorbonne et Institut Jean Nicod.
- Corblin, F., Comorovski, I., Laca, B., Beyssade, C. (2004) "Generalized quantifiers, dynamic semantics and French determiners", *Handbook of French Semantics*, CSLI Publications, pp. 3-23.
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Hermann
- Keenan, E. L., & Faltz, L. M. (1985). *Boolean semantics for natural language*. Dordrecht: D. Reidel.
- Martin, R. 1969. Analyse sémantique du mot *peu*. *Langue française*, 4, 75-87.
- Partee, B. 1989. Many Quantifiers. Dans Joyce Powers et Kenneth de Jong (éds), *Proceedings of the 5th Eastern States Conference on Linguistics*, Columbus: Ohio State University (1989), 383-402.